

République française

LOZERE



## LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 04 décembre 2025

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 24/11/2025

quatre décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 9

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Alessandre BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON

Pour: 10

Représentés: Pierre BONNEFILLE représenté par Michel DUPUY

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Clément GALTIER

Secrétaire de séance: Christine BOYER

---

### Objet: Approbation du procès-verbal du 28 août 2025 - DE\_2025\_024

Considérant la transmission et la prise de connaissance du procès-verbal rédigé de façon synthétique de la séance du 28 août 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 28 août 2025.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le secrétaire de séance

Christine BOYER

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le  
Et Publication le

Le président de séance

Suzanne BADAROUX